



VersaillesGrandParc  
communauté d'agglomération

## MOTION

N° 2011-12-16

Extrait du registre des délibérations du

### **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 7 décembre 2011

**Président** : Monsieur François de MAZIERES

**Sont présents** : M. Claude JAMATI, M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, Mme Dominique CONORT (*pouvoir de M. Kamel EL FEDIL*), M. Patrick CONFETTI, M. Michel COLIN, M. Jean-François PEUMERY (*pouvoir de M. Jean-Marc LE RUDULIER*), M. Bernard DEBAIN, M. Olivier LEBRUN (*pouvoir de Michael THOMAS*), Mme Stéphanie BANCAL (*pouvoir de Mme Françoise GUYARD*), M. Alain LOPPINET, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, M. Alain-Louis MIE, M. Jean-Philippe MALLÉ, Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Jean-Luc PESSEY, Mme Roselyne LECOMTE, Mme Pascale RENAUD (*pouvoir de M. Pierre-Yves STUCKI*), M. Gilles CURTI, M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER (*pouvoir de M. Jacques BELLIER*), M. Philippe LEQUAIN, Mme Odile GUÉRIN, M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET (*pouvoir de Mme Nathalie KRAMER*), M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Philippe NOYER, Mme Dana SOLECKI, Mme Daniella TROCHU, M. Christian MAMY, M. Frédéric BUONO, M. Guy HEMET, M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER, Mme Marie-Annick DUCHÊNE, M. Alain NOURISSIER, M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Marie BOELLE (*pouvoir de Mme Magali ORDAS*), M. Arnaud MERCIER (*pouvoir de Mme Martine SCHMIT*), M. Laurent DELAPORTE, M. Erik LINQUIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, M. François LAMBERT, Mme Christine de la FERTÉ, M. Jean GUILBERT, Mme Pascale ROCHERON (*pouvoir de M. Jean-Michel ISSAKIDIS*).

**Absents excusés** : M. Jean-Marc LE RUDULIER (*pouvoir à M. Jean-François PEUMERY*), M. Jacques BELLIER (*pouvoir à Mme Frédérique KIBLER*), M. Gilles PANCHER (*pouvoir à M. Christophe BOLLENGIER*), Mme Françoise GUYARD (*pouvoir à Mme Stéphanie BANCAL*), M. Jean-Roch GAILLET, M. Kamel EL FEDIL (*pouvoir à Mme Dominique CONORT*), M. Pierre-Yves STUCKI (*pouvoir à Mme Pascale RENAUD*), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, Mme Nathalie KRAMER (*pouvoir à M. Marc EMONET*), Mme Magali ORDAS (*pouvoir à Mme Marie BOELLE*), M. Michel SAPORTA, Mme Martine SCHMIT (*pouvoir à M. Arnaud MERCIER*), Mme Liliane HATTRY, Mme Marie SENERS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS (*pouvoir à Mme Pascale ROCHERON*), M. Roland de HEAULME, M. Michaël THOMAS (*pouvoir à M. Olivier LEBRUN*).

Secrétaire de séance : M. Olivier COLLO

Date de convocation : 29 novembre 2011

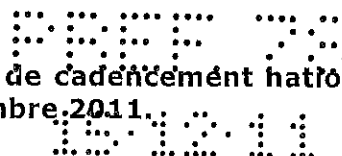
Date d'affichage de la convocation : 29 novembre 2011

Nombre de conseillers en exercice : 72

Nombre de membres présents : 55

**N° de l'ordre du jour** :

**2011.12.16: Motion relative au projet de cadencement national des trains mis en place au 11 décembre 2011.**



□ **M. François de MAZIERES, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Le projet de cadencement national des trains présenté par la SNCF et RFF mis en place au 11 décembre 2011 ne sera pas sans conséquence pour les habitants de Versailles Grand Parc empruntant chaque jour le réseau des transports collectifs ferrés.

Ce projet de cadencement se traduirait par une dégradation importante du service avec :

- A la gare de Versailles Chantiers, la suppression de 4 trains sur la ligne TER Paris – Chartres dans le sens Paris → Chartres et de 2 trains dans le sens Chartres → Paris,
- Pour les autres gares de Versailles Grand Parc, un allongement des temps de parcours entre 2 à 5 minutes sur les lignes Transilien N, RER C en direction de Paris et la ligne Transilien U en direction de la Défense.

Ces quelques minutes représentent jusqu'à 20% de temps de trajet supplémentaire sur un parcours de 20 minutes.

Par ailleurs, ces dégradations des temps de trajet sont d'autant plus injustes qu'elles pénalisent les usagers déjà contraints par un temps de trajet domicile - travail important.

Les élus du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc demandent à ce que le projet de cadencement national des trains proposé par la SNCF et RFF soit revu en concertation avec les élus locaux, les usagers et le STIF, l'objectif étant de ne pas dégrader le service existant.

Monsieur le Président soumet la motion au vote du Conseil communautaire.

Nombre de votants : 55

Suffrages exprimés : 66 (incluant les pouvoirs)

Le projet de motion mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,  
Par délégation,

  
**Alain FAUVEAU**

Directeur Général des Services

